

CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE DE FRANCE

Section des Eaux

SEANCE DU 2 MARS 2004

DEMANDE D'AUTORISATION DE MODIFICATION DE LA FILIERE DE TRAITEMENT DES EAUX DES SOURCES DE LA VOULZIE, DU DURTEINT, DU DRAGON, DU LOING ET DU LUNAIN DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE DEPOSEE PAR LA SOCIETE ANONYME DE GESTION DES EAUX DE PARIS (SAGEP)

AVIS

Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France, ses rapporteurs entendus et après discussion, considérant :

- que les valeurs mesurées notamment en atrazine et déséthylatrazine sur les eaux captées montrent des dépassements des valeurs réglementaires récurrents ou exceptionnels selon les sources,
- que les évolutions temporelles de la qualité des eaux ne permettent pas d'espérer à court terme une réduction significative des teneurs en atrazine et en déséthylatrazine dans les ressources,
- que les possibilités de dilution ne permettent pas de garantir la qualité de l'eau mise en distribution,
- que l'adsorption sur charbon actif en grains est une solution adaptée pour garantir le respect des limites de qualité sur ces paramètres,

1- constate :

- que l'instruction de ce dossier entre dans un schéma directeur destiné à garantir le respect des exigences réglementaires vis-à-vis de la qualité de l'eau alimentant la ville de Paris, adopté par la SAGEP pour l'ensemble de ses ressources,
- que les traitements proposés pour les eaux des sources du sud parisien sont adaptés aux problèmes de qualité rencontrés,
- que la gestion des installations intègre également l'auto-surveillance, l'impact environnemental, la gestion des rejets et la sécurité anti-intrusion,
- que les procédures d'élaboration des périmètres de protection ne sont pas achevées,

2- émet un avis favorable à la demande de modification des filières de traitement des eaux des sources de la Voulzie, du Durteint, du Dragon, du Loing et du Lunain déposée par la Société anonyme de gestion des eaux de Paris (SAGEP) sous réserve de la conduite à leur terme des procédures d'instauration des périmètres de protection des captages d'eau.

COPIE CONFORME